



À Mesdames et Messieurs  
Les membres du Conseil général  
2400 Le Locle

Le Locle, le 16 janvier 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 5<sup>e</sup> séance du Conseil général de la présente législature fixée au

**Jeudi 30 janvier 2025, à 19h45**  
**à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville**

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

- a) Point non traité lors de la séance du 11 décembre 2024 :
4. RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL
- 24-4703 d'information sur le projet Chronorama.
6. INTERPELLATION
- 24-620 De Mme Corine Bolay Mercier et Mme Yasmina Produit, MM. Stéphane Reichen, Gérard Santschi, Benoit Produit, David Taillard, Joël Galvani (PS-Les Verts) : Projet Win3 à l'école, intérêt ou non du Locle ?  
Win3 est un projet lancé par Pro Senectute dans l'Arc jurassien depuis 2018. Des seniors, bénévoles, passent deux à quatre leçons par semaine dans des classes d'école. Ils forment un tandem avec les enseignant·e·s responsables et prennent en charge des tâches convenues d'un commun accord en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts.  
En amont, la Commune et la direction d'école doivent s'être mises d'accord pour adhérer au projet et avoir signé une convention tripartite avec la direction de Pro Senectute Arc Jurassien. Ensuite, les enseignant·e·s intéressé·e·s sont informé·e·s par Pro Senectute sur le projet, et peuvent ainsi décider de s'inscrire ou non.  
Les retours des expériences actuelles semblent enthousiastes, tant du point de vue des enseignants, des élèves que des seniors. Les seniors apportent des compétences, du calme et souvent de l'humour. Cette activité, bénévole pour les seniors, est valorisante et les enrichit. Les enseignant·e·s profitent

de cette bulle d'air. Pour les enfants, cela permet d'être en contact avec des personnes âgées et de pouvoir bénéficier également de leur expérience. D'ailleurs, certains tandems créés en 2018 fonctionnent toujours ensemble ! Ce projet rencontre aujourd'hui un succès certain : il a été développé pour l'instant dans 96 classes pour tout l'Arc jurassien, dont 61 dans le canton de Neuchâtel. En raison de questions d'organisation, il semble que les nouvelles inscriptions ne soient plus possibles avant la rentrée 2026. Qu'en est-il de notre Commune ? A-t-elle décidé de rejoindre le projet Win3 ? Si oui, quand ? Si non, pour quelles raisons ? Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

- b) Nouveaux points :
1. NOMINATIONS
    - 1.1 d'un membre suppléant de la commission financière, en remplacement de M. Stéphane Reichen, démissionnaire (PS-Verts) ;
    - 1.2 d'un membre suppléant de la commission législative, en remplacement de M. Stéphane Reichen, démissionnaire (PS-Verts).
    - 1.3 de cinq membres du Conseil intercommunal du syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises (SIVAMO), (1 administratif, 2 PLR-Le Centre-PVL, 1 PS-Verts et 1 POP).
  4. RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL
    - 25-4601 à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de Fr. 860'000.- pour l'étude de projet de rénovation de la piscine du Communal.
    - 25-4602 à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 690'000.- pour la construction de la nouvelle route entre la rue de France et l'Avenue du Technicum et de Fr. 72'000.- pour la reprise du réseau de canalisations.
    - 25-4701 d'information concernant les mesures adoptées après les ateliers ReliÂges.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

La présidente du Conseil général,  
J. Eymann